

## COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MARS 2009

L'An Deux Mil Neuf, le jeudi douze mars à 20 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur POULARD, Maire.

**Secrétaire de séance** : M. BIRRIEN

**Présents** : M. POULARD, M. TIMOUY, M<sup>me</sup> LEMARCHAND, M. CROUZET, M<sup>me</sup> PICHOT, M. WALGER, M. BLETIO, M<sup>me</sup> LE MEN, M. JACOB, M<sup>me</sup> SAUVEE, M<sup>me</sup> GRUIEC, M<sup>me</sup> LEDOS, M. BIRRIEN, M<sup>me</sup> LAROCHE, M. BARBOTIN, M. KEROMNES M<sup>me</sup> ERDTMANN, M. VALTON, M. TEXIER, M. RENAUDIN et M. LEMOINE.

**Excusé** : M. COLLET (pouv. à M. BARBOTIN).

**Absente** : M<sup>me</sup> ROBIN.

**Toutes les décisions ont été adoptées à l'unanimité.**

### APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2008

**a) La section de fonctionnement** inscrit pour l'exercice, des recettes nettes encaissées pour 2 272 927,63 €, et des dépenses nettes réalisées à hauteur de 1 971 641,28 €. Le solde d'exécution de l'exercice 2008 s'élève à 301 286,35 €. Il s'ajoute au résultat de clôture cumulé de 2007 de 339 554,76 €, puis est diminué de l'affectation réalisée en recettes d'investissement (C/1068) de 339 554,00€. Ainsi en fonctionnement, le résultat de clôture cumulé au 31/12/2008 se solde par un excédent de 301 287,11 €.

**b) La section d'investissement** affiche des dépenses nettes arrêtées à 620 427,11 € et des recettes nettes à 428 999,77 €. La section présente un solde d'exécution négatif de 191 427,34 € pour l'exercice 2008. Considérant le déficit de 2007 arrêté à 20 222,21 €, le résultat de clôture cumulé au 31/12/2008 en investissement fait ressortir un besoin de financement de 211 649,55 €. Les restes à réaliser à reporter au budget 2009 s'élèvent à 855 207,00 € en dépenses.

**c) Le solde d'exécution** des 2 sections cumulées pour l'exercice 2008 s'inscrit pour 109 859,01 €.

Le résultat de clôture, globalisé pour les 2 sections et cumulé avec celui de 2007 présente un excédent de 89 637,56 €.

➤ **Le compte administratif est adopté** par le Conseil Municipal, tel que présenté ci-dessus : en fonctionnement par chapitre budgétaire ; en investissement par chapitre budgétaire et par opération.

### COMPTE DE GESTION 2007

Tenu par la Trésorerie Principale de Rennes Banlieue Est, le Conseil Municipal valide le compte de gestion 2008 du budget de la commune qui est en adéquation avec le compte administratif 2008 présenté par Monsieur le Maire.

### AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2007

**L'AFFECTATION DU RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT** est déterminée comme suit, à partir du résultat de clôture cumulé au 31.12.2008, arrêté à 301 287,11 € :

➤ affectation : virement de 2008 à réaliser en 2009 : 301 287,11 € au C/1068.

### REMBOURSEMENT ANTICIPE POUR LE F.C.T.V.A.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le maire à signer la convention à venir pour le remboursement anticipé de la TVA 2008 via le Fonds de Compensation de la T.V.A et s'engage à inscrire au moins 550 000 € de dépenses d'investissement sur l'exercice budgétaire 2009.

### APPROBATION DU DOSSIER DE CONSULTATION POUR LE RENOUELEMENT DU MARCHE DE RESTAURATION SCOLAIRE

Le contrat avec la société de restauration arrive à échéance au 31/08/2007. Dans le cadre du Code des marchés publics, une nouvelle consultation doit être organisée. Le Conseil Municipal approuve le dossier de consultation présenté.

### CONVENTION DE DESHERBAGE THERMIQUE AVEC E.P.I.

Le Conseil Municipal renouvelle les contrats d'entretien avec l'Entreprise Pour l'Insertion (E.P.I.) pour le désherbage thermique à eau chaude des rues : de Pacé, du Champ Moulin, de Bellevisée, Michel

Gérard, l'impasse du Belvédère et la rue de Gilbert, pour l'entretien du jardin Henri Le Polotec et du mail Eric Tabarly, et conclut deux nouveaux contrats pour l'entretien de la rue de la Fougerolle, rue des Courtines et pour l'entretien des deux terrains de boules à Espace Détente. Ce contrat est porté à un montant annuel de 5 905,88 € T.T.C. pour 4 passages.

## **RAPPORT D'ACTIVITES 2007 DU SYRENOR**

Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activités 2007 du SYRENOR.

AFFICHE LE :  
RETIRE LE :

Montgermont, le 13 mars 2009  
**LE MAIRE**  
**A. POULARD**